



PHILHARMONIE DE PARIS  
**ORCHESTRE  
DE PARIS**

## CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN POSTE DE VIOLON DU RANG les 17 et 18 septembre 2026

### REGLEMENT

**1.** Ce concours est ouvert aux candidat(e)s de toutes nationalités. Pour concourir, tout(e) candidat(e) devra **impérativement** produire à l'Administration de l'Orchestre de Paris, les **deux** pièces suivantes :

- **le formulaire d'inscription en ligne**
- **Présentation sur place de votre carte d'identité ou du passeport sur demande**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**

**2.** Prise de fonction : à convenir

**3.** La rémunération mensuelle brute est celle de catégorie 4 : 3726,76 € (au 01.01.2025).

**4.** Tous les candidats seront jugés sur un programme identique. Les traits d'orchestre sont téléchargeables sur notre page recrutement en ligne.

**5.** Les candidats désireux de participer à ce concours devront remplir le formulaire en ligne sur notre site <https://philharmoniedeparis.fr/fr/informations-pratiques/recrutement> **avant le 9 septembre 2026**, dernier délai.

Les candidats inscrits recevront par email une convocation indiquant le lieu, la date et l'heure des épreuves une semaine avant le concours.

**6.** La première épreuve se déroule derrière un paravent. Un tirage au sort aura lieu environ 30 minutes avant le début de l'épreuve, qui définira un ordre numéroté de passage. Le jury se réserve le droit d'imposer le paravent sur le 2<sup>nd</sup> tour du concours.

**7.** Les frais de séjour, de déplacement ainsi que ceux concernant les répétitions avec le(la) pianiste, sont à la charge du ou de la candidat(e)

Un lien de réservation et de paiement en ligne pour une répétition avec le pianiste, vous sera envoyé par mail avec la convocation **6 jours avant le concours**. Par défaut le pianiste du concours accompagnera tous les candidats durant les épreuves concernées le jour du concours.

### DATES DU CONCOURS

17 septembre – 1<sup>er</sup> tour  
18 septembre – 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tour

LIEU : Philharmonie de Paris

## *RULES*

1. *This audition is open to candidates of all nationalities. To compete, all candidates must submit the following two documents to the Administration of the Orchestre de Paris:*

- *the online registration form*
- *Presentation of your identity card or passport upon request*

*Incomplete applications will not be considered.*

2. *Start date: to be agreed upon*

3. *The gross monthly salary is that of category 4: €3,726.76 (as of January 1, 2025).*

4. *All candidates will be judged on the same program. Orchestral excerpts can be downloaded from our online recruitment page.*

5. *Candidates wishing to participate in this competition must complete the online form on our website <https://philharmoniedeparis.fr/fr/informations-pratiques/recrutement> by September 9, 2026. Registered candidates will receive an email notification indicating the location, date, and time of the rounds one week before the competition.*

6. *The first round takes place behind a screen. A draw will be held approximately 30 minutes before the start of the round to determine the numbered order of performance. The jury reserves the right to require the screen for the second round of the competition.*

7. *Accommodation, travel, and rehearsal fees with the pianist are the responsibility of the candidate.*

*A booking and online payment link for a rehearsal with the pianist will be sent to you by email with your notification six days before the competition. By default, the competition pianist will accompany all candidates during the relevant rounds on the day of the competition.*

## *COMPETITION DATES*

*September 17 – Round 1*

*September 18 – Rounds 2 and 3*

*LOCATION: Philharmonie de Paris*

## **PROGRAMME:**

### **TOUR 1 :**

#### **Traits d'orchestre :**

- BEETHOVEN : Léonore : Ouverture n°3 : 1 extrait
- MOZART : Symphonie n°39 : 1<sup>er</sup> mouvement :
  - o Adagio : 1 extrait
  - o Allegro : 1 extrait
- STRAUSS : Don Juan : 1 extrait

### **TOUR 2 : Concertos + 1 ou plusieurs traits de la Finale au choix du jury**

#### **Concertos : (Editions au choix) :**

- BEETHOVEN : Concerto pour violon : 1<sup>er</sup> mouvement : Du début à la mesure 225 (1<sup>er</sup> temps) (Ed°Breitkopf)

- MENDELSSOHN : Concerto pour violon : 1<sup>er</sup> mouvement : Du début à la mesure 299 (1<sup>ère</sup> croche) (Ed° Bärenreiter)
- BRAHMS : Concerto pour violon : 1<sup>er</sup> mouvement : Du début à la mesure 272 (1<sup>er</sup> temps) (Ed° Bärenreiter)
- TCHAIKOVSKY : Concerto pour violon : 1<sup>er</sup> mouvement : Du début à la mesure 187 (1<sup>er</sup> temps) (Ed° Jurgenson)
- SIBELIUS : Concerto pour violon : 1<sup>er</sup> mouvement avec cadence : (Edition Lienau)
  - o Du début à 5 mesures après le repère 7, 1<sup>er</sup> temps

## **FINALE**

### **Liste de traits d'orchestre (partie de violon 2) :**

- BRAHMS : Symphonie n°2 : Finale : 1 extrait
- BARTOK : Musique pour cordes, percussions et célesta : 1 extrait
- MOZART : Symphonie n°39 : Finale : 1 extrait
- SCHOENBERG : Nuit transfigurée : 1 extrait

### **Liste de traits d'orchestre (partie de violon 1) :**

- SCHOENBERG : Nuit transfigurée : 1 extrait
- BEETHOVEN : Symphonie n°1 : Finale : 1 extrait
- BERLIOZ : Symphonie fantastique : Rêveries – Passions : 1 extrait
- DEBUSSY : La Mer : Jeux de vagues : 2 extraits
- SCHUMANN : Symphonie n°2 : Scherzo : 1 extrait
- BIZET : Symphonie en Ut : IV. Final (Allegro Vivace) : 2 extraits
- BRAHMS : Symphonie 4 :
  - o Allegro giocoso : 1 extrait
  - o Allegro energico e passionato : 1 extrait

### **Musique de chambre :**

- MOZART : Quatuor à cordes (K.421) : 1<sup>er</sup> mouvement (Partie de violon 1) : Du début à la mesure 42. (Edition au choix)

**Tous les traits d'orchestre peuvent être joués ou rejoués dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.**

**Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.**

All orchestral excerpts can be played or replayed in all events.

Whatever the test being performed, the jury reserves the right to interrupt the candidate.

On the contrary, if he considers it useful, he may proceed to a new hearing. All the tests are eliminatory. The jury's decisions are final.